



Mondercange, le 07 octobre 2021

**Aux présidents et membres des conseils d'administration des clubs de la FLF**  
**A tous les entraîneurs et responsables d'équipes de la FLF**

**CONCERNE : Manque d'arbitres, recrutement d'arbitres.**

**! URGENT !**

Madame, Monsieur,

Malgré les nombreux efforts pour recruter des arbitres pendant les saisons écoulées, le nombre actuel d'arbitres actifs pour diriger toutes les rencontres des diverses catégories du championnat FLF est largement insuffisant afin de satisfaire aux besoins des matches organisés.

Nombreux sont les arbitres qui ont spontanément arrêté l'arbitrage, respectivement qui n'ont plus repris après les divers arrêts du championnat pendant la période de la pandémie. Les motifs les plus entendus étaient des injures, critiques souvent injustifiées et menaces de la part des spectateurs (souvent parents) et de nombreux responsables de clubs, ainsi que le souci pour la santé personnelle dans cette période de COVID que nous vivons actuellement.

Toutefois, d'après les dispositions du statut de la FLF, chaque club devrait mettre à disposition de la FLF un nombre d'arbitres égal au nombre d'équipes qu'il a inscrit pour le championnat national. Un club qui ne satisfait pas aux dispositions ci-dessus est astreint au paiement d'une pénalité de 100 € par arbitre manquant.

Actuellement, le CAF a à sa disposition 240 arbitres alors que d'après le nombre d'équipes inscrites, 600 arbitres devraient être mis à notre disposition. Soit un manque de quelques 360 arbitres pour être en concordance avec les dispositions statutaires en vigueur. Ces chiffres sont l'explication du fait que pendant la saison en cour, il est impossible de désigner un arbitre à chaque match. Des remises de catégories complètes en seront certainement la suite ! Actuellement, le manque se fait ressentir des catégories Cadets à Minimes. Le prochain pas sera de remettre des matches des Seniors Réserves respectivement des parties du championnat Dames et Juniors.

Actuellement, de nombreux arbitres doivent diriger jusqu'à cinq matches par semaine pour contribuer au déroulement réglementaire du championnat. De moins en moins les arbitres sont prêts à accepter une telle surcharge.

Cette surcharge, qui s'ajoute très souvent à un entourage n'agissant pas toujours dans l'esprit total du fair-play, (les divers commentaires auxquels les arbitres sont

fréquemment exposés sur les réseaux sociaux, aussi bien par des membres licenciés que par d'autres se qualifiant eux même être connaisseur), est fréquemment source de démotivation, de fatigue, de blessures, aboutissant à l'abondant.

**En tant que responsable du football, aidez-nous à combler ce déficit.**

Mettez votre club en accord avec le statut de la FLF. **19 clubs FLF n'ont aucun arbitre parmi leurs membres licenciés !**

La situation est dramatique. Faites un effort :

- ➔ Inscrivez des candidats arbitres pour les prochains cours
- ➔ Veuillez à ce que les arbitres soient traités avec le fair-play et respect mérité lors de leur mission dans votre club
- ➔ Recrutez également dans vos effectifs des équipes féminines, le nombre d'arbitres féminines n'étant en aucun cas en relation avec le nombre d'équipes inscrites

Les prochains cours pour arbitres débuteront **le jeudi 14 octobre 2021.**

Inscrivez dès maintenant des candidats pour ce cours qui auront la qualité d'arbitres FLF, cycle inférieur pour débiter leur carrière.

Voici le lien d'inscription : <https://eneps.public.lu/fr/support/form-inscription.html>

Soyez conscients qu'une amende, quel que soit le montant, ne pourra remplacer à aucun moment un arbitre actif.

Tout en vous remerciant pour votre support dans cette cause importante du football, nous vous présentons nos salutations sportives les meilleures.

**Charles Schaack**  
**Président du CAF**

**Paul Philipp**  
**Président de la FLF**